

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: VITALISE

Code stock: 520

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: CLOVER CHEMICALS LTD

CLOVER HOUSE

MACCLESFIELD ROAD

WHALEY BRIDGE

HIGH PEAK

SK23 7DQ

United Kingdom

Tél: +44 (0) 1663 733114

Fax: +44 (0) 1663 733115

Email: technical@cloverchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): 01 40 05 48 48

(heures de bureau uniquement)

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Corr. 1A: H314

Effets indésirables: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Mentions d'avertissement: Danger

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion



Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VITALISE

Page: 2

P282: Porter un équipement de protection des yeux.

P280: Porter des gants de protection.

P260: Ne pas respirer les aérosols.

P301+330+331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P332+313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ACIDE PHOSPHORIQUE

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
231-633-2	7664-38-2	-	Skin Corr. 1B: H314	1-10%

C9/11 A, >3-6 EO PREDOMINANTLY LINEAR (DID 21)

POLYMER	160875-66-1	-	Eye Dam. 1: H318	1-10%
---------	-------------	---	------------------	-------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Ne pas provoquer le vomissement. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VITALISE

Page: 3

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: Acier inoxydable. Polyéthylène.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VITALISE

Page: 4

Ingrédients dangereux:

ACIDE PHOSPHORIQUE ... %

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	1 mg/m ³	3 mg/m ³	-	-

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Gants de protection. Gants résistants aux acides.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une ocellière est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur à peine perceptible

Degré d'évaporation: Lent

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Modérément soluble

Viscosité: Non visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: 100

Point/Domaine de fusion °C: 0

Limites d'inflam. %: infér: Non applicable.

supér: Non applicable.

Pt d'éclair °C: Non applicable.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Non applicable.

Auto-inflammabilité °C: Non applicable.

Pression de vapeur: Non applicable.

Densité relative: 1.025-1.04

pH: 1.2

VOC g/l: 0

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VITALISE

Page: 5

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ACIDE PHOSPHORIQUE ... %

ORL	RAT	LD50	1530	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

C9/11 A, >3-6 EO PREDOMINANTLY LINEAR (DID 21)

ORL	RAT	LD50	>2000	mg/kg
-----	-----	------	-------	-------

Dangers pertinents pour la substance:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

C9/11 A, >3-6 EO PREDOMINANTLY LINEAR (DID 21)

Scenedesmus	48H EC50	10 - 100	mg/l
-------------	----------	----------	------

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: LE(S) SURFACTANT(S) CONTENU(S) DANS CETTE PREPARATION RESPECTE(NT) LES CRITERES DE BIODEGRADABILITE DEFINIS DANS LE REGLEMENT (CE) No.648/2004 SUR LES DETERGENTS. Biodégradable.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VITALISE

Page: 6

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Écotoxicité négligeable.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

Phrases de rubrique 2 et 3: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Désistement juridique: According to 1907/2006/ec, Article 31 Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.